

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 2 oct. 2018

**Date d'édition:** 17 janv. 2019

**Version:** 1

Page 1/8



## Antismoke Duftmischung

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

Antismoke Duftmischung

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Parfums, produits parfumés

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):**

**Airomat GmbH**

Schäracher 5

6232 Geensee

**Téléphone:** +41 41 461 09 80

**E-mail:** info@airomat.ch

**Site web:** www.airomat.ch

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 pour les appels de la Suisse ou +41 (0)44 251 51 51 (24 h) Tox Info Suisse, Zürich (Informations en Allemand, Français, Italien et Anglais)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Mentions de danger:** -

#### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208	Contient 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8-tetraméthyl-2-naphthyl)éthan-1-on, linalool, coumarin, butylphényl méthylpropional. Peut produire une réaction allergique.
--------	--

**Conseils de prudence:** -

#### 2.3. Autres dangers

**Autres effets nocifs:**

Aucune donnée disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 2 oct. 2018

Date d'édition: 17 janv. 2019

Version: 1

Page 2/8



## Antismoke Duftmischung

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 54464-57-2 N°CE: 259-174-3	<b>1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthyl)éthane-1-ol</b> Aquatic Chronic 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B <b>Attention</b> H315-H317-H410	0,1 - < 0,25 Pds %
n°CAS: 78-70-6 N°CE: 201-134-4	<b>linalool</b> Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B <b>Attention</b> H315-H317-H319	0,1 - < 0,25 Pds %
n°CAS: 91-64-5 N°CE: 202-086-7	<b>coumarin</b> Acute Tox. 4, Skin Sens. 1B <b>Attention</b> H302-H317	0,1 - < 0,25 Pds %
n°CAS: 80-54-6 N°CE: 201-289-8	<b>2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde</b> Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1 <b>Danger</b> H302-H315-H317-H361-H411	0,1 - < 0,25 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Informations générales:

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements souillés, imprégnés

##### En cas de contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

##### Après contact avec les yeux:

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

##### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyen d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Les mesures d'extinction du feu sont déterminées par l'environnement.

##### Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Gaz/vapeurs, toxique

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 2 oct. 2018

**Date d'édition:** 17 janv. 2019

**Version:** 1

Page 3/8



## Antismoke Duftmischung

### 5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

##### Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage:

Eau et savon

### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

### 6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

##### Mesures de protection incendie:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Lors du maniement de quantités importantes: Prévoir un bassin de rétention, par exemple une fosse sans écoulement.

**Classe de stockage:** 12 - liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation:

Parfum.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 2 oct. 2018

Date d'édition: 17 janv. 2019

Version: 1

Page 4/8



## Antismoke Duftmischung

### 8.2.2. Protection individuelle

#### Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

#### Protection de la peau:

Il est recommandé de porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Le matériel suivant est approprié: Caoutchouc de nitrile.

#### Protection respiratoire:

Pas requis.

### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible.

### 8.3. Indications diverses

Valeurs limites suisses au poste de travail selon SUVA.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État: Liquide

Couleur: non déterminé

Odeur: non déterminé

#### Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH				
Point de fusion	non déterminé			
Point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé			
Température de décomposition (°C):	non déterminé			
Point éclair	non applicable			
Taux d'évaporation	non déterminé			
Température d'ignition en °C	non applicable			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non applicable			
Pression de la vapeur	non déterminé			
Densité de la vapeur	non déterminé			
Densité relative	non déterminé			
Densité apparente	non applicable			
Solubilité dans l'eau	facilement soluble	20 °C		
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	non déterminé			

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 2 oct. 2018

Date d'édition: 17 janv. 2019

Version: 1

Page 5/8



## Antismoke Duftmischung

### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur. Gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
80-54-6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldehyde	<b>DL50 par voie orale:</b> 1 390 mg/kg (Rat) OCDE 401 <b>DL50 dermique:</b> 2 000 mg/kg (Rat) OCDE 402

#### Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations complémentaires:

Ce produit n'a pas été examiné. Les informations dans cette section sont déduites des propriétés des ingrédients du produit.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
80-54-6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldehyde	<b>LC50:</b> 2,04 mg/l 4 d (Brachydanio rerio) OCDE 203 <b>EC50:</b> 9,84 mg/l 2 d (Daphnia magna (puce d'eau géante)) OCDE 202

#### Toxicité aquatique:

Aucune donnée disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 2 oct. 2018

Date d'édition: 17 janv. 2019

Version: 1

Page 6/8



## Antismoke Duftmischung

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Accumulation / Évaluation:

Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
80-54-6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldehyde	La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Les résidus du produit peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.

#### 13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit:

20 03 99 Déchets municipaux non spécifiés ailleurs

##### Code des déchets conditionnement:

15 01 02 Emballages en matière plastique

### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Emballage:

Recyclage du matériau possible. Sinon: Elimination comme ordures ménagères.

### 13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.1. N° UN

négligeable

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

### 14.4. Groupe d'emballage

négligeable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 2 oct. 2018

**Date d'édition:** 17 janv. 2019

**Version:** 1

Page 7/8



## Antismoke Duftmischung

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

#### Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

##### Autres réglementations (UE):

Aucune donnée disponible.

#### 15.1.2. Directives nationales

Aucune donnée disponible

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

### 15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1. Indications de changement

C'est la première version basée sur la classification selon les directives 1272/2008/EC et 2015/830/UE.

### 16.2. Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

ADR Accord européen relatif transport des marchandises dangereuses par route

CAS Chemical Abstract Service

CLP Le règlement du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges

EC50 Concentration Effective 50%

IATA Association internationale du transport aérien

LC50 Concentration létale 50%

LD50 Dose létale 50%

OECD Organization for Economic Cooperation and Development

PBT persistent, bioaccumulative, toxic

PNEC La concentration prévisible sans effet

REACH Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

RID Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer

SVHC Substance of Very High Concern

UN Nations unies

VOC Composés organiques volatils

vPvB very persistent, very bioaccumulative

### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Les fiches de données de sécurité des matériaux primaires. Base de données des substances de l'agence européen des substances chimiques.

### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 2 oct. 2018

**Date d'édition:** 17 janv. 2019

**Version:** 1

Page 8/8



## Antismoke Duftmischung

### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible.

### 16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.